



Formation création et suivi du document unique de prévention des risques

Prérequis : Aucun

Modalités et délai d'accès : Test

Public visé : Salarié / Dirigeant

Participants : Maximum 3 personnes de la même entreprise

Durée de la formation : 14 heures réparties en 2 journées non consécutives.

Travail de recueil par les stagiaires entre les 2 journées.

Rythme : Temps plein, Sur mesure

Format : Présentiel

Spécialité de formation : 333 - Enseignement, formation

Niveau de Formation : D - Autre formation professionnelle

Modalités d'évaluation : Mise en situation, Présence

Votre contact : BOSCHAT Fabien

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Répondre aux obligations légales, mettre en place une politique de prévention et un plan d'action. Être capable de rédiger, suivre et utiliser le Document unique de son entreprise.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Entretien d'analyse des besoins pour adapter la formation aux attentes du client bénéficiaire

Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation

Contrôle de la présence en formation via émargement

Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera remise au stagiaire à l'issue de la formation

Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES UTILISÉES ET DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques : Matériel informatique

Ressources mobilisées: Matériel informatique

Type de formation : Formation théorique, exercices pratiques, accompagnement et conseil

Intervenants : Professionnel expérimenté en Ressources Humaines

Programme

• Jour 1 :

- Cadre légal du Document unique obligatoire.
- Les 9 principes de la prévention
- Notion de danger et de risque
- Les principaux risques
 - Identifier les risques (Physique, routier, chimique, incendie, machine et autres)
- Hiérarchiser les risques par critère :
 - D'exposition
 - Gravité potentielle
 - Nombre de salariés
- La cotation (gravité/fréquence)

• Jour 2 :

- Les protections collectives et individuelles.
 - Transcrire les données dans le Document unique
- Construire et suivre le plan d'action
 - Diffuser le Document unique – Faire du Document unique un outil d'aide au management de la sécurité et de la santé au travail.

Accessibilité Personnes Handicapées

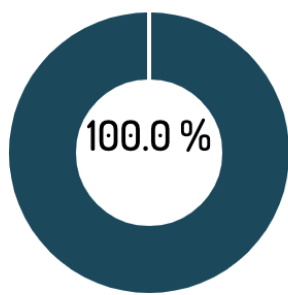
Oui, un échange avec un chargé de formation est nécessaire afin de définir les modalités à prévoir.

Tarif

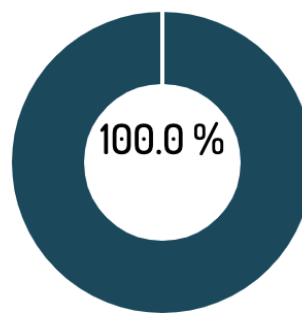
[Nous consulter](#)

Indicateurs/statistique :

Taux de satisfaction



Taux de réussite



Fabien BOSCHAT

06.13.55.78.38

fabien.boschat@heliway-formation.com